

Bibliothèque numérique

medic @

**Revue de la Société française
d'histoire de l'art dentaire**

1978, Nouvelle série, n° 1. - s. l., 1978.

Cote : PF114



Remerciements à la Société française d'histoire de l'art dentaire pour avoir autorisé la numérisation de sa revue
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pf114x1978x09>

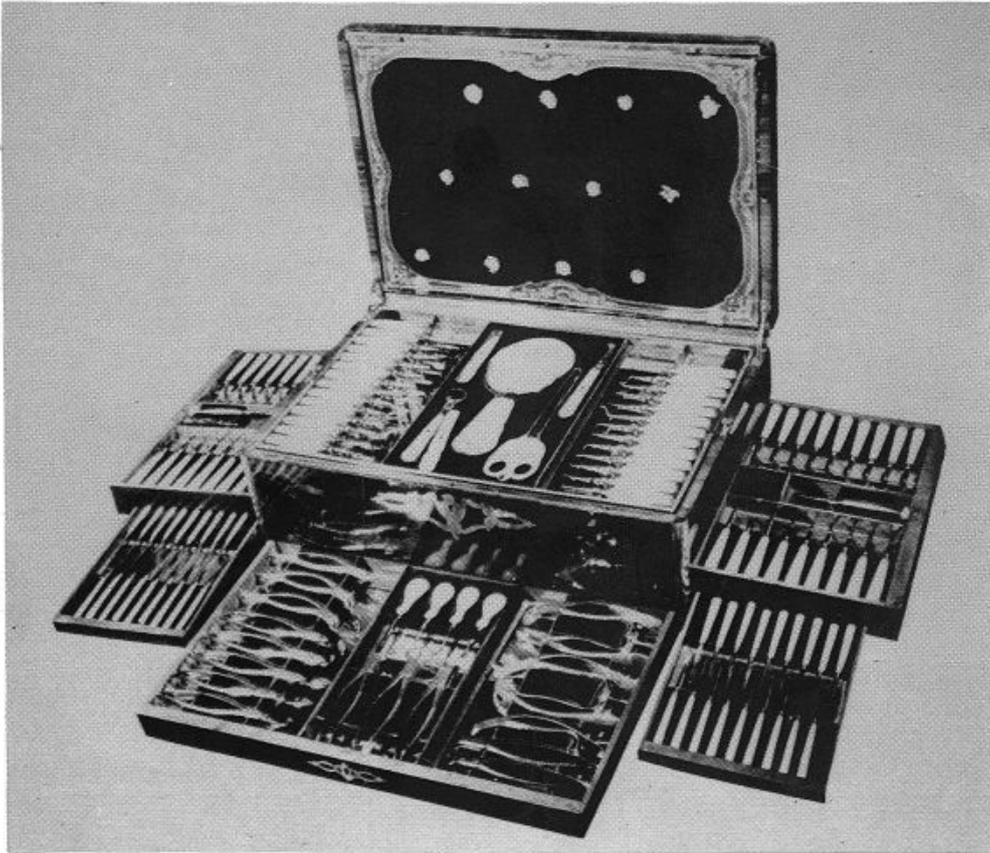
PFM4

REVUE

de la Société Française

CENTRE FRANÇAIS
DE DOCUMENTATION
ODONTO-STOMATOLOGIQUE
45, Rue de La Tour d'Auvergne
75009 PARIS
Tél. 285-00-17

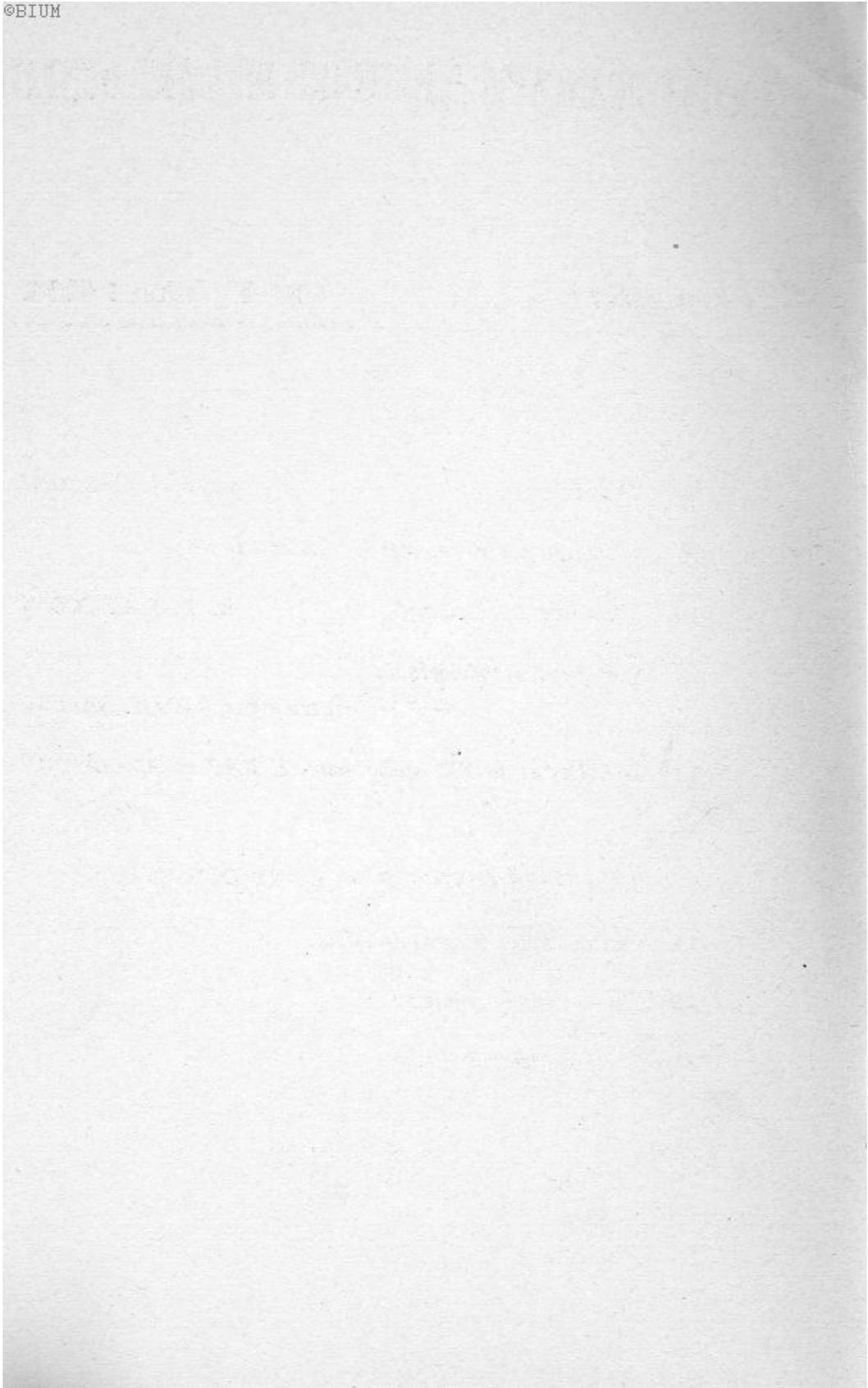
D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE



Nouvelle série n° 1

Mars 1978





SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

Sommaire

n° 1 Mars 1978

3 *Éditorial* par **L. J. CECCONI**

4 *Allocution du Président V. GAUVAL*

10 *L'Homme cet inconnu* par **L. J. CECCONI**

12 *Spécimens archéologiques de l'Art dentaire* par le **Dr F. SALLOU**

14 *Le XIX^e et le XX^e siècle* par **Cl. KAP et A. LANDON**

LA PETITE HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

19 *Petites causes et grands effets*

20 *Une horrible opération*

21 *La lettre providentielle*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE

Président Dr V. GAUVAL 34, rue Poulet 75018 PARIS

Vice-Présidents Dr S. BERENHOLC 47, bld Beaumarchais 75003 PARIS
Dr C. SEBBAN 44, rue Véron 94 ALFORTVILLE
Dr L. VERCHERE 7, rondpoint Bugeaud 75116 PARIS

Secrétaire Dr S. JACQUEMARD 38-40, rue de Crimée 75009 PARIS

Trésorier Dr J. DUHEM 16, rue de Bagnolet 75020 PARIS
CCP 34020 I3 F 033

Les séances auront lieu à la Faculté de Chirurgie Dentaire
Université de PARIS VII
5, rue Garancière
75006 PARIS

aux dates suivantes :

- le vendredi 17 mars 1978 à 20 h 45
- le vendredi 16 juin 1978 à 20 h 45
- le vendredi 15 septembre 1978 à 20 h 45

Les clichés sont à la charge des auteurs, ainsi que les "tirés à part". La demande doit en être faite au moment de la remise du manuscrit.

Correspondance rédactionnelle :

Dr L.J. CECCONI
85, rue de Rivoli
75001 PARIS

Éditorial

Depuis longtemps, à la Société d'Histoire de l' Art Dentaire qui a maintenant 29 ans, on parlait de bulletin publiant les travaux et communiqués, ainsi qu'un index bibliographique. Et je ne peux manquer d'évoquer ici avec émotion la mémoire de celui qui fut l'un des pionniers de la première heure de notre Société et qui en fut également le premier Président, le regretté Docteur Lucien SOLAS, dont le souvenir nous est un encouragement dans la tâche que nous continuons.

La Revue d'Histoire de l'Art dentaire n'a que la modeste prétention de servir de trait d'union entre tous ceux qui s'intéressent aux questions de recherches historiques de la spécialité. Jusqu'ici on devait fouiller avec difficulté et beaucoup de perte de temps les différents journaux et bibliothèques professionnels. Nous espérons faire oeuvre utile d'autant plus qu'au fur et à mesure que notre spécialité progresse techniquement et scientifiquement, le chapitre de l'histoire semble prendre de plus en plus d'intérêt pour ne pas dire d'attrait.

Nous savons combien de collègues partagent ce point de vue, et c'est à eux que nous dédions ce premier numéro en témoignage de reconnaissance et en gage de fidèle amitié.

L.J. CECCONI

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE L'ART DENTAIRE



ALLOCUTION DE NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT LE PROFESSEUR V. GAUVAL

Chers amis, chères consœurs, chers confrères,

Tout d'abord merci de m'avoir accepté et élu président de notre Société d'Histoire de l'Art Dentaire, société mère de toutes les autres, puisqu'il y aura bientôt 30 ans que les Docteurs Solas, Cecconi, d'autres et moi-même l'avons fondée.

Que d'événements historiques, les Doctorats de 2^e et 3^e Cycle, les Facultés Dentaires, et enfin les thèses d'Histoire acceptées et soutenues dans toutes les Facultés de France et dans les trois Facultés parisiennes. 73 ans d'attente pour obtenir PARIS V, PARIS VI, PARIS VII. Nous n'en espérons pas tant. Pour nous cependant, il reste à créer et à obtenir une section d'Histoire Odontostomatologie. Nous ne désespérons pas d'y parvenir, grâce à votre aide, et c'est pourquoi je me suis inspiré de la préface du livre d'Anatole France "L'Ile aux Pingouins" et d'Ernest Renan.

Malgré la diversité apparente de mes communications antérieures, ma recherche n'a qu'un objet: elle est tendue tout entière vers l'accomplissement d'un grand dessein: écrire ou raconter l'histoire des Dentistes.

J'y travaille assidûment, sans me laisser rebuter par des difficultés fréquentes et qui semblent, parfois, insurmontables.

Les premiers livres des hommes furent des pierres. J'ai étudié les pierres qu'on peut considérer comme les annales primitives des chirurgiens dentistes.

J'ai fouillé sur le rivage des cités lacustres un tumulus inviolé; j'y ai trouvé, selon la coutume, des haches de silex, des épées de bronze, des instruments de chirurgie dentaire, des monnaies romaines et une pièce de vingt sous à l'effigie de Louis-Philippe roi des Français.

Il est extrêmement difficile d'écrire l'histoire. On ne sait jamais au juste comment les choses se sont passées, et l'embarras de l'historien s'accroît avec l'abondance des documents.

Quand un fait n'est connu que par un seul témoignage, on l'admet sans beaucoup d'hésitation. La perplexité commence lorsque les événements sont rapportés par deux ou plusieurs témoins car leurs témoignages sont toujours contradictoires et toujours inconciliables

Tout cela était dans le regard et le sourire de nos maîtres en art dentaire et leur entretien me décourageait profondément. Un jour qu'après une conversation avec un sigillographe éminent j'étais plus abattu encore que d'habitude, je fis soudain cette réflexion: je pensai: "Pourtant, il est des historiens; la race n'en est point entièrement disparue. On en conserve cinq ou six à l'Académie des Sciences Morales. Ils ne publient pas de textes, ils écrivent l'histoire. Ils ne me diront pas, ceux-là, qu'il faut être vieux pour se livrer à ce genre de travail."

Cette idée releva mon courage. Le lendemain, comme on dit (ou l'en-demain comme on devrait dire) je me présentai chez l'un d'eux, vieillard subtil.

"Je viens, Monsieur, lui dis-je, vous demander les conseils de votre expérience. Je me donne grand mal pour composer une histoire, et je n'arrive à rien".

Il me répondit en haussant les épaules:

"A quoi bon, mon pauvre Monsieur, vous donner tant de peine! Et pourquoi composer une histoire quand vous n'avez qu'à copier les plus connues, comme c'est l'usage? Si vous avez une vue nouvelle, une idée originale, si vous présentez les hommes et les choses sous un aspect inattendu, vous surprendrez le lecteur. Et le lecteur n'aime pas être surpris. Il ne cherche jamais dans une histoire que les sottises qu'il sait déjà. Si vous essayez de l'instruire, vous ne ferez que l'humilier ou le fâcher. Ne tentez pas de l'éclairer, il criera que vous insultez ses croyances.

Les historiens se copient les uns les autres. Ils épargnent ainsi la fatigue et évitent de paraître outrecaudant. Imités les et ne soyez pas original.

Un historien original est l'objet de la défiance, du mépris et du dégoût universel.

Croyez-vous, Monsieur, ajouta-t-il, que je serais considéré, honoré comme je le suis si j'avais mis dans mes livres d'histoire des nouveautés? Et qu'est-ce que les nouveautés? Des impertinences

Un mot encore: si vous voulez que votre livre soit bien accueilli, ne négligez aucune occasion d'y exalter les vertus sur lesquelles reposent les sociétés, le dévouement à la richesse, les sentiments pieux et spécialement la résignation du pauvre, qui est le fondement de l'ordre.

Affirmer, Monsieur, que les origines de la propriété, de la noblesse de la gendarmerie seront traitées dans votre histoire avec tout le respect que méritent ces institutions. Faites savoir que vous admettez le surnaturel quand il se présente.

A cette condition, vous réussirez dans la bonne compagnie."

J'ai médité ces judicieuses observations et j'en ai tenu le plus grand compte.

Le présent ouvrage appartient, je dois le reconnaître, au genre de la vieille histoire, de celle qui présente la suite des événements dont le souvenir s'est conservé, et qui indique, autant que possible, les causes et les effets; ce qui est un art plutôt qu'une science.

On prétend que cette manière de faire ne contente plus les esprits exacts et que l'antique Clio passe aujourd'hui pour une diseuse de sornettes.

Et il pourra bien y avoir, à l'avenir, une histoire plus sûre, une histoire des conditions de la vie, pour nous apprendre ce que tel peuple, à telle époque, produisit et consumma dans tous les modes de son activité. Cette histoire sera non plus un art, mais une science, et elle affectera l'exactitude qui manque à l'ancienne.

Mais pour se constituer, elle a besoin d'une multitude de statistiques qui font défaut jusqu'ici chez tous les peuples et particulièrement chez "les dentistes".

Il est possible que les nations modernes fournissent un jour des éléments d'une telle histoire: en ce qui concerne l'humanité révolue, il faudra toujours se contenter, je le crains, d'un récit dépendant surtout de la perspicacité et de la bonne foi du narrateur.

L'idée me vint d'aller consulter sur les origines et les progrès de l'art dentaire le regretté savant auteur des Annales Universelles de la Dentisterie à Travers les Ages.

Introduit dans un cabinet de travail, je trouvais un amas épouvantable de fiches, de documents imprimés et manuscrits, jusqu'au faite des spiritudes doctrinal et aurait conçu cette puissante théorie qui faisait converger les Arts et Sciences de tous les pays et de tous les temps à l'Institut de France leur fin suprême? Et les Archives Nationales qui possèdent tout - vous m'entendez tout - sur fiches classées alphabétiquement et par ordre de matière.

Extraits d'un écrit en septembre 1907
à Quiberon par Anatole France

L'Art dentaire existait chez les Etrusques, les Egyptiens, les Assyriens (Perse), chez les Chaldéens, les Hébreux. Selon la légende, plus de cent quatre vingt mille ouvriers auraient été employés, parmi lesquels huit mille maçons à construire, dans le Royaume d'Israël, sur le Mont Mona, en 1013 et 1006 avant l'ère Chrétienne, le Temple de Salomon. La construction fut lente car les travaux durèrent sept ans et cinq mois.

Si je me permets de parler du Temple de Salomon, qui fut détruit 600 ans avant Jésus Christ, c'est qu'il est le berceau d'un premier rassemblement corporatif digne de foi. Ce que l'on sait de l'architecture la plus extraordinaire de l'Antiquité et que la mémoire des hommes en célébra longtemps la magnificence et la richesse. Et c'est probablement l'origine légendaire du compagnonnage et de toutes les Corporations.

En effet, après l'an 1000, les soins se développent à cause des accidents de parcours tant dans l'édification des églises que des Croisades, que certains font coïncider avec les règlements corporatifs dont l'histoire de la Franc Maçonnerie nous révèle les origines.

En 1110, à Jerusalem, se fonde l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint Lazare de Jerusalem, issu de l'Hôpital de Saint Basil le Grand, édifié en 369 à Césarée, et transporté à Jérusalem en 530.

En 1112, pendant le siège de Saint Jean d'Acre, est fondé à son tour l'Ordre des Frères Hospitaliers Teutoniques qui deviendront plus tard les Chevaliers Teutoniques. Sa première mission consiste à recueillir les croisés allemands malades et abandonnés en Palestine.

En ou vers 1298, après la mort du Grand Maître Gandiri et son remplacement par Jacques de Molay, que le Pape Clément V demande la fusion des Ordres du Temple avec celui des Hospitaliers, mais les deux Grands Maîtres refusent.

L'ordre chronologique, imposé dans une histoire est cause qu'une foule de questions connexes à celles qui sont traitées, aujourd'hui, ne seront complètement élucidées que dans les séances de travail à venir.

Il en est ainsi pour les questions relatives à l'âge et à l'autorité des textes.

Voir le passé tel qu'il faut est la première jouissance de l'homme et la plus noble de ses curiosités; j'ajouterais: la plus utile de ses curiosités. Le vrai est toujours bon à savoir.

Si nous pouvions connaître la vérité sur le passé et sur le présent de l'humanité, nous serions des sages parfaits. Toute faute vient d'une erreur.

Je réclame pour la présente lecture, un peu de l'indulgence qu'on a coutume d'accorder aux voyants.

Quand bien même aurais-je mal conjecturé sur la reprise des travaux de la Société d'Histoire fondée par les Drs.Solas,Cecconi et moi-même il y a trente ans, je pense que l'évolution professionnelle et l'organisation des Facultés Dentaires doit permettre la création d'un Département d'Histoire.

Pour un esprit préoccupé des origines, il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité qu'une Tétralogie historique de premier intérêt:

- L'Histoire Egyptienne,
- L'Histoire Grecque
- L'Histoire d'Israel
- L'Histoire Romaine.

Ces quatre "Histoires" réunies constituent ce qu'on peut appeler l'Histoire de la Civilisation.

La Civilisation étant le résultat de la collaboration alternative des "Egyptes", de la Grèce, de la Judée et de Rome.

Dans cette œuvre, selon moi, la Grèce a un rôle hors de ligne car elle a fondé, dans toute l'étendue du terme, l'humanisme rationnel et progressif. Notre Science, notre Art, notre Littérature, notre Philosophie, notre morale, notre politique, notre Stratégie, notre Diplomatie, notre Droit Maritime et International sont Grecs d'origine.

Le Progrès consistera éternellement à développer ce que la Grèce a conçu, à remplir les desseins qu'elle a, si l'on peut s'exprimer ainsi, excellemment échantillonnés.

La Grèce n'eut, dans le cercle de son activité intellectuelle et morale, qu'une lacune, une seule, mais elle fut considérable:

Elle méprisa les humbles, et n'éprouva pas le besoin d'un Dieu juste. L'idée d'une religion universelle ne lui vint jamais.

C'est à l'ardent génie d'une petite tribu établie dans un coin perdu de la Syrie que revint ce privilège et l'honneur de suppléer à ce défaut de l'esprit hellénique.

Israël ne prit jamais son parti de voir le monde si mal gouverné, sous le Gouvernement d'un Dieu censé être juste.

Ses Sages avaient des accès de colère devant tous les abus dont fourmille le monde. Les Prophètes, juifs sont des publicistes fougueux, du genre que nous appellerions aujourd'hui socialistes et anarchistes.

Les fondateurs du Christianisme, continuateurs directs des Prophètes s'épuisent en un appel incessant à la fin du monde, et, chose étrange, transforment en effet le monde.

Le passage de l'animalité à l'humanité ne s'est pas fait sur un point unique du globe, ni par un seul effort spontané.

De plusieurs côtés, soit à la fois, soit successivement, la conscience humaine s'est dégagée, s'est élevée, épurée, a conçu l'idée de justice, a affirmé le Droit et le Devoir.

o o
o

L'HOMME cet inconnu

par L. J. CECCONI

Sans remonter jusqu'à l'origine des espèces, on est obligé de constater que l'organe qui nous intéresse, l'organe dentaire, est infiniment variable suivant les différentes catégories d'animaux vivants.

L'homme -objet vivant. La vie n'a pas toujours existé sur la Terre. Elle a commencé il y a très longtemps. Quant à la date initiale de son apparition, elle a changé d'année en année au cours du dernier siècle. Aujourd'hui une date paraît acceptée par tous les chercheurs. La vie sur cette terre remonterait à trois milliards d'années. Nous disons "la vie" sans toutefois bien définir ce dont il s'agit. Il y a peu de temps, est paru un livre intitulé "La vie n'existe pas" et nombre de biologistes semblent d'accord sur ce point. Cette vie aurait commencé d'une façon très simple si l'on en croit les données chimiques que l'on possède mais aussi d'une façon bien mystérieuse si l'on considère la façon dont le code génétique s'est formé.

Il est d'autre part extraordinaire qu'une fois créée, cette vie, après avoir commencé par des bactéries et des algues, a évolué, non pas au hasard, mais dans un sens bien défini. En effet, les êtres unicellulaires (bactérie ou algue) se sont transformés pour devenir pluricellulaires finalement au terme de trois milliards d'années, ils sont arrivés à ce que nous sommes, un primate comme les autres.

Pour M. de BONIE du C.N.R.S. il est bien établi que l'homme et le singe sont deux descendants parallèles d'une même branche de primates. Il nous fournit ainsi une description très vivante de nos ancêtres.

Au miocène inférieur, l'Europe est en partie recouverte par la mer (la vallée du Rhône, le Bassin Aquitain, un peu d'Espagne) sont sous les eaux. Le climat est humide et tropical. Les premiers Hominoides arrivent là au milieu d'une faune typiquement indo-malaise avec des dents faiblement émailées ne leur permettant de manger que des fruits ou des nourritures tendres.

Au miocène moyen et supérieur on assiste au jaillissement alpin et à la régression de la mer. La Méditerranée recule, le climat devient plus sec et la forêt s'éclaircit.

L'homme, en conséquence, se redresse par dessus les herbes de la savane (15 millions d'années). En compagnie cette fois de bovidés, antilopes, gazelles et girafes, ce qui entraîne la nécessité d'une plus épaisse couche d'émail sur les molaires et les prémolaires pour être à la hauteur de la nourriture de toute évidence plus dure.

Il y a trois millions d'années l'homo-habilis habite avec sa famille dans des huttes de branchages. La découverte de crânes d'antilopes avec des impacts de coups au dessus des orbites démontre des techniques de chasse élaborées. Autre élément capital : les dents ne s'usent pas de la même façon. La première molaire est très usée, les dents n'apparaissent pas en même temps. La poussée des dents définitives marque la fin de l'enfance. Toute l'anthropologie est en révolution.

L'homme de Néanderthal, jugent bientôt les encyclopédistes, est le type le plus ancien de la race humaine. Or depuis un siècle de fouilles, on saura que Néanderthal n'est qu'un tard venu, on retrouvera une foule de ses frères un peu partout dans l'ancien monde : le sud-ouest de la France, la Yougoslavie, le Caucase, l'Irak, l'Italie, la Cyrénaïque, la Palestine, le continent africain, jusqu'à la Rhodésie et au Cap. Pour mieux situer le problème et éviter des méprises, nous citerons ce petit tableau :

Cro-Magnon	50.000	ans	avant	notre	ère
Néanderthal	200.000	"	"	"	"
Homo-erectus	1.000.000	"	"	"	"
Homo-habilis	3.000.000	"	"	"	"
Australopithèques	5.000.000	"	"	"	"
Ramapithèques	15.000.000	"	"	"	"
Premier Simiens	40.000.000	"	"	"	"

Mais laissons là nos amis anthropologistes et revenons au sujet qui nous occupe plus directement : l'histoire de l'évolution de notre individu.

Au début, notre homme se situe plus loin que dans le Bassin méditerranéen, on en trouve la trace en Afrique du Sud, au sud de l'Amérique, en Océanie, et pourquoi pas dans les régions glacières et désertiques.

Récemment une mission paléontologique internationale a découvert sur le plateau de Potahar, dans le nord du Pendjab pakistanaï, une importante série de fossiles de primates. Les savants ont établi que différents types de primates vivaient au Pakistan dont le type Ramapithèque du Pendjab, Sivapithèque et le Gigantopithèque.

Le Ramapithèque dont les fossiles ont déjà été découverts dans les collines des Siwaliks, dans le nord de l'Inde, est sans aucun doute l'un des plus intéressants car il est situé au "seuil de l'humanité".

Par la forme de ses mandibules, de ses dents et de sa face, il s'apparente à l'Australopithèque africain, et déjà éloigné du singe et proche de l'homme dont on a retrouvé la trace en plusieurs régions d'Afrique.

Et tandis que nous nous promenons de l'Inde à l'Afrique, un roman archéologique est en train de s'écrire en Chine. Depuis deux mille ans, les fils de Han utilisent dans leur pharmacopée des dents fossiles, qu'ils appellent "os de dragon" L'Allemand SCHLOSSER, en 1953, les a attribuées à un hominien de grande taille.

Spécimens archéologiques de l'art dentaire OU LA TRACE DU PASSE

par le Dr F. SALLOU

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, il existe une archéologie dentaire qui connut certains succès entre les deux guerres à la suite d'observations et de travaux effectués par d'illustres confrères tels que GUERINI, DENEFFE et quelques autres.

Nous devons leur rendre hommage d'avoir publié ces études que nous leur connaissons concernant notamment les bridges étrusques. C'est un juste éloge que nous leur adressons tout particulièrement à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'Association.

Mais après une analyse et une synthèse d'ensemble, l'on se doit de faire quelques remarques et de poser quelques questions.

Est-il possible de pousser leurs investigations plus loin ?

Depuis cette dernière guerre les techniques au laboratoire ont fait de tels progrès que l'on se doit d'en exploiter leurs ressources. Il suffit, en effet, de poursuivre tout simplement les études précédentes à l'aide des méthodes modernes que nous connaissons. C'est ainsi que la nature de tel métal pourrait être précisée, telle étude de surface de l'émail pourrait confirmer ou infirmer que telle dent est rapportée ou non. C'est ainsi que tous les renseignements, aussi minimes soient-ils, devraient être réunis dans un atlas utile à tous.

Comment se fait-il que l'on ne découvre pas d'autres spécimens ?

Il est vraiment curieux de constater l'absence totale de spécimens archéologiques juifs par exemple, alors que ceux-ci sont dûment décrits par les auteurs contemporains, ainsi que la rareté des spécimens phéniciens, alors que ceux-ci sont de très haute qualité, le faible nombre de spécimens étrusques, l'absence totale d'exemplaire crétois.

Nous sommes en droit de penser que la faible attention portée par notre profession sur le sujet en est la cause. Citons par exemple, à la page 32 de l'ouvrage de DENEFFE, on peut lire un témoignage direct de LAMBOS : "On a trouvé bien des fois dans des tombes antiques grecques des dents aurifiées et plombées ..." Qu'en reste-t-il de ces observations ?

C'est ici qu'interviendrait l'utilité d'un répertoire centralisateur, attentif et actualisé dont les associations d'histoire devraient être l'élément moteur.

Si ce centre de recherche doit avoir un rôle documentaire envers nos confrères, il devrait aussi se faire connaître des archéologues et anthropologues qui ne sont pas assez éveillés aux problèmes dentaires.

Ceci est d'autant plus excusable de leur part que l'on a vu certains auteurs plus près de nous, prendre le spécimen de GAILLARDOT pour des dents appartenant au maxillaire supérieur alors que c'est le contraire.

Il n'est certes pas encore trop tard pour bien faire, mais il faut que nous, dentistes, prenions conscience du faible nombre de nos spécimens archéologiques.

Il faut aussi préserver les spécimens connus car ceux-ci disparaissent, c'est le cas de la prothèse étrusque d'ORVIETTO qui disparut de l'université de GAND vers 1914-18 et ne fut jamais retrouvée, ou bien se détériorent comme la ligature métallique de l'exemplaire unique de JUNKER ; mais là aussi il faudrait un laboratoire spécialisé dans ce genre de restauration afin d'éviter certaines erreurs nuisibles à une étude postérieure éventuelle. C'est ainsi qu'une étude tartrique peut être gênée par un enrobage généreux et bienveillant de cire collante dans le but consciencieux de solidariser mécaniquement les éléments subsistants d'une pièce.

Ce laboratoire pourrait aussi se charger d'exécuter des copies. Nous savons que cela intéresserait des universités tant françaises qu'étrangères.

Il faut remercier GUERINI d'avoir exécuté toutes les copies étrusques dont celles du centre Français de Documentation de la Tour d'Auvergne.

Le moment est très favorable à la concrétisation de ces idées, car l'on peut vraiment dire que dans notre pays la profession dentaire connaît actuellement une seconde naissance.

En 1921, près du village de Choukoutien, au sud-ouest de Pékin, on découvre deux crânes qui s'apparentent à celui du Pithécantrope. On donne à ce cousin de l'homme de Java, le nom de "Sinanthropus pekinesis" que viennent d'étudier l'Abbé BREUIL et TEILHARD DE CHARDIN, tandis que VON KOENIGSWALD, après un séjour à Java, se rend en Chine et demande aux pharmaciens leurs collections "d'os de dragon" et les attribue à un anthropoïde inconnu, le Gigantbopithèque.

Pour d'autres auteurs, la légende la plus reculée serait le NEI CHING de l'Empereur chinois HOUANG-LI, 2637 ans avant JC. qui traite des maladies des dents.

LE XIX^e ET LE XX^e SIÈCLE

par Cl. KAP et A. LANDON

Ce XIX^{ème} siècle va être par excellence le siècle du progrès et sera dominé par quelques grandes figures.

Dès 1802, Louis LAFORGUE expert-dentiste, reçu au Collège de Paris donnait à la profession son Art du dentiste. Le chapitre sur l'extraction nous fournit une description très précise de sa technique et des treize instruments qu'il employait et dont l'arsenal s'est considérablement enrichi. Très partisan de l'avulsion il est opposé au déchaussement parce que c'est une opération très douloureuse qui prolonge les angoisses du malade sans résultat tangible.

Il utilisa la sonde qui constitue le moyen le plus avantageux pour découvrir le siège de la carie ; le tiretoire pour incisives, canines, petites molaires des deux mâchoires, premières grosses molaires inférieures. Avec ce même instrument il réalise la luxation du dedans au dehors et extrait les racines des vingt dents antérieures. Il cite ensuite la clef spéciale pour la mâchoire supérieure qui expose souvent à de multiples fractures et pour laquelle il faut des crochets de peu d'ouverture, plutôt longs que ronds.

Cette clef sert également pour les grosses molaires de ce même maxillaire à droite ou à gauche. Si l'apophyse coronôïde et le muscle masseter s'opposent au placement de l'instrument pour extraire la troisième molaire, il faut la luxer avec le levier pyramidal.

Elle présente de nombreux avantages par sa courbure : elle peut luxer des dents de sagesse inférieures dans l'intérieur ; par ses autres qualités, tirées de sa forme, elle sert avec succès dans les cas difficiles. Par exemple pour la seconde grosse molaire ou dent de douze ans ; souvent très compliquée à extraire. En effet cette dent est sujette à avoir ses racines rapprochées ce qui peut entraîner la fracture et même celle du maxillaire. Il faut alors utiliser la clef et luxer de dedans en dehors. Suivent deux autres clefs un peu différentes réservées l'une aux dents de sagesse difficiles à extraire pour les luxer vers l'intérieur, l'autre aux deux dernières molaires de la mâchoire inférieure de chaque côté. Notons en passant les impressions de LAFORGUE sur cette clef : "J'ai écrit contre la clef de GARENGEOT dit-il, parce que je n'en avais pas trouvé de bonne, maintenant j'y suis très attaché et il n'y a pas d'instrument qui égale son mérite pour les grosses molaires."

La description se poursuit et nous parvenons à une pince pour dents branlantes du maxillaire supérieur pouvant être utilisée également pour les dents de lait ; puis une pince courbe pour grosses molaires branlantes et un davier pour mâchoires inférieures et dents de lait. L'auteur cite encore le levier pyramidal pour la troisième grosse molaire et l'extraction des dents hors du bord alvéolaire qui défi-

gurent le patient et se carient, un deuxième levier pyramidal destiné à l'extraction des racines qui ne sont ni trop fortes ni trop enfoncées dans les alvéoles et qui sont placées près de dents solides.

Nous trouvons ensuite un levier, sans attribution déterminée et enfin une pince d'horloger destinée aux racines solides. En général le pélican est employé par lui pour les opérations délicates ainsi que pour l'avulsion des molaires tant supérieures qu'inférieures. Il existait également à cette époque une pince coupante pour sectionner les couronnes.

Il était fréquent alors que les Souverains aient à leur disposition une trousse personnelle d'instruments dentaires utilisés par le dentiste appointé de la Cour. Ces instruments étaient l'oeuvre de fabricants experts et étaient décorés d'ornements d'or et d'argent et même de pierres précieuses. A Vienne, la trousse offerte par Napoléon à Marie-Louise est encore en la possession du Comte de Montenuovo. Chaque pièce porte les initiales M.L. surmontées d'une couronne et le tout est contenu dans un coffret d'acajou. Le fabricant est Grangerat-Glierde, rue des Saints Pères à Paris. On peut également admirer au musée Fauchard de l'école de la Tour d'Auvergne, la merveilleuse trousse de Charles X.

En 1828, Josiah Forster Flagg inventa une série complète de forceps d'extraction dont quelques uns sont encore utilisés de nos jours.

Le premier forceps anatomique à usage dentaire fut construit et introduit par Cyrus FAY dentiste américain pratiquant à Londres en 1826 : telle est du moins la version de Prinz et de Weinberger, tous les deux américains. Le même principe aurait été repris par John Tomes de Londres qui fut puissamment aidé dans sa mise au point par le français Evrard qui vivait lui-même en Angleterre. Ce dernier ne tarda pas à utiliser ses remarquables aptitudes pour la fabrication des instruments de chirurgie (1845-1852). Il s'étonnait de voir des pinces et des daviers posséder des formes si peu en rapport avec celles des dents et proposa de construire des instruments épousant exactement la forme du collet des dents. C'est là que résidait l'idée géniale ; aussi grâce à cette méthode basée sur la forme anatomique des dents, les constructeurs allaient-ils en copiant ces daviers, arriver à établir les modèles actuels.

Avant l'introduction des forceps de Tomes, ceux inventés par Cartwright de Londres étaient universellement employés, mais ils étaient lourds et s'adaptaient mal à la forme anatomique des dents. Ils furent rapidement abandonnés dès que John Tomes et Evrard eurent donné leurs modèles à la profession.

Le premier forceps dentaire fabriqué en Amérique serait celui de Chevalier, New York 1833.

Nous nous arrêterons volontiers quelques instants sur l'ouvrage que fit paraître en 1874 le Dr E. Andrieu : Traité de l'Art du Dentiste, traduit de l'anglais et dont les auteurs Chapin A. Harris et Ph. H. Austein étaient professeurs au Collège de dentistes à Baltimore.

La vogue du davier qui n'avait jamais été employé avant 1830 sauf pour les dents antérieures est maintenant à son comble. Grâce aux améliorations apportées dans sa construction, le préjugé défavorable a disparu et le davier a détrôné la clef.

Dans la majorité des cas on peut opérer avec plus de facilité pour le praticien et moins de douleur pour l'opéré. Avec le davier en effet, la direction de la puissance étant dans l'axe de la dent, il n'est besoin d'exercer qu'une force suffisante pour rompre les adhérences de l'organe avec son alvéole et pour vaincre la résistance des parois de l'alvéole.

Pour qu'on puisse employer les daviers avec facilité, il est nécessaire qu'ils soient convenablement construits. Chaque opérateur doit en posséder au moins neuf ayant chacun un bec différent adapté au collet de la dent sur laquelle il doit s'appliquer.

L'auteur cite deux daviers de Harris pour les molaires supérieures, courbées juste au dessus de l'articulation de sorte que le bec forme un angle de 20 à 25° avec le manche, c'est suffisant pour que les dents inférieures ne soient pas heurtées au cours de l'opération (amélioration apportée par Snell). Une autre amélioration précieuse consiste à avoir une des branches recourbée en forme de crochet dans lequel va se placer le petit doigt de l'opérateur pour empêcher la main de glisser. D'autres modèles ont leur manche encore plus recourbé que ceux de Harris. Un nouveau perfectionnement consiste à courber le manche de l'instrument de façon à ce que l'on puisse l'appliquer aussi bien d'un côté que de l'autre. Au moment de l'opération les branches du manche sont tournées vers le praticien suivant un angle de 25 à 30° ce qui permet de surveiller l'instrument. Il est également important que les branches soient larges et bien adaptées à la main.

Puis vient le davier de Wolverton dont les pointes sont plus larges que celles du davier précédent. L'auteur présente ensuite deux daviers fabriqués par S.S. White pour les grosses molaires inférieures.

Pour l'extraction des incisives et des canines supérieures un davier droit avec un bec en gouttière terminé par une extrémité en forme de croissant et s'adaptant exactement au collet de la dent et muni de lames minces pour pouvoir être introduites sous la gencive.

Le davier d'Andrieu pour les incisives et les canines supérieures marque encore un nouveau progrès : la branche qui porte le crochet C pour le petit doigt est muni un peu au dessous de l'articulation d'une petite aile A destinée à donner un point d'appui au pouce de l'opérateur ; la branche femelle qui est placée dans la paume de la main a aussi une aile B située à peu près à la même hauteur que l'autre mais plus loin de l'articulation et sur laquelle vient porter la première phalange de l'index lorsque l'opérateur veut faire pénétrer les mors sous les gencives ou entre les racines et les alvéoles. Cette modification était applicable aux daviers destinés à l'extraction de toutes les dents et de toutes les

racines. Pour l'extraction des incisives inférieures, il conseillait d'avoir un davier à mors très étroits pour éviter leur contact avec les dents voisines de celles que l'on veut extraire.

Il citait encore le davier à bec de faucon pour incisives inférieures, canines et petites molaires. Enfin les daviers pour extraction de petites molaires qui doivent avoir leur bec recourbé de façon à s'adapter facilement à ces dents. Les dents de sagesse dans la majorité des cas, pouvaient être enlevées avec les daviers à petites molaires, mais il existait un modèle inventé par le docteur Edward P. Church qui paraissait plus approprié : les becs, en effet, recourbés au dessous de l'articulation suivant deux angles droits. Pour ces mêmes dents de sagesse et pour les deux côtés, l'auteur signale le davier du docteur Physick dont on se servait comme d'un davier élévateur. L'autre décrit encore cinq modèles de davier alvéolaire de Parmley dont on se servait pour parvenir à travers les alvéoles jusqu'aux racines des dents. Un sixième modèle était constitué par un davier pour séparer les racines divergentes des molaires.

Peu d'instruments ont, comme le davier, éveillé l'attention et mis en jeu l'ingéniosité des praticiens comme des constructeurs ; presque chaque praticien a quelque modèle qui lui est particulier avec lequel il fait ce que nul autre ne peut faire.

Le Dr S.P. HULLIHEN inventa à la même époque un instrument très utile pour l'extraction des racines, des incisives et des canines supérieures. C'est le davier à vis.

L'auteur décrit ensuite le davier de Maillard pour l'extraction des racines des molaires supérieures. Le bec externe de chaque instrument a une pointe aiguë destinée à perfo- rer l'alvéole entre les racines buccales et à donner solidement prise sur elle tandis que le bec interne doit rester sur le bord de l'alvéole et embrasser la racine palatine.

Destanques, médecin français, inventa à son tour un nouvel instrument pour l'extraction des dents et des racines : l'attractif Destanques. On peut lui faire les mêmes reproches qu'à la clef de Garengot, il est compliqué et a le défaut d'extraire les dents d'un seul coup et en un seul mouvement avec toutes les conséquences que cela comporte.

Empruntons à l'auteur, le docteur Andrieu, ses conclusions. "Seuls les instruments qui permettent à l'opérateur de varier à son gré la direction ou l'énergie de l'action, qui peuvent être modifiés suivant la forme, la direction, la résistance et l'état plus ou moins altéré des dents, sont les seuls convenables pour l'extraction de ces organes."

Il convient également de citer la fondation des Maisons hautement spécialisées dans la fabrication des instruments et du matériel dentaire Claudius Ash fondée en 1820, et la Maison S.S. White fondée en 1844, et dont la renommée n'est plus à faire.

Au premier Congrès dentaire International en 1889, plusieurs inventeurs présentèrent d'intéressants perfectionnements que nous nous devons de citer : Poinot de Paris, un davier clef à mors parallèles et à serrement instantané. La pratique prouva la valeur opératoire du système qui fut utilisé pendant plusieurs années à l'Hotel-Dieu, mais l'instrument ne se répandit pas parce qu'il n'y avait en France aucune Maison capable de reproduire des mors de davier en copiant les formes anatomiques des dents, de plus ce davier était trop compliqué.

Après de longues et minutieuses recherches, il mit au point un autre système de serrage instantané, rapide autant que précis, permettant de saisir la dent d'après la force de résistance de ses bords et sans que le serrement s'accroisse pendant le temps de l'opération. Ce davier présentait un progrès évident dans cette partie de l'arsenal opératoire que l'on possédait alors et marquait une étape intéressante dans la marche en avant qui allait permettre de plus parfaites réalisations.

A la même époque Schwarts présentait une clef davier à serrement parallèle et à point d'arrêt.

M. Rauhe de Düsseldorf développait l'idée d'une pince universelle avec laquelle on pourrait saisir dans la bouche et extraire toutes les dents.

Tout ceci devait nous amener à l'aurore du XXème siècle à une simplification à la fois et à une standardisation des instruments dont je ne vous entretiendrai pas puisque vous les connaissez mieux que moi pour les utiliser chaque jour.

Nous résumant, nous dirons que le davier, pince ou forceps, est certainement le plus ancien des instruments d'extraction puisqu'il existait avant Hippocrate sous d'autres noms. C'est, d'autre part, l'instrument sur lequel les perfectionnements se sont faits le plus lentement puisque plus de 2000 ans séparent l'odontogon du premier davier anatomique. (1854). Jusqu'au début du XIXème siècle, comme nous l'avons vu, il ressemble plus à une tenaille qu'à un instrument dentaire. Mais sa victoire a été rapide et totale : il a maintenant acquis droit de cité et détrôné tous les autres.

Dans le même temps, le Rhisagra est graduellement devenu une pince à racines. L'élévateur s'est mué en pied de biche et en langue de carpe, et la vulsella a changé de forme et de nom pour devenir précelle et brucelle.

Un mot, pour terminer, des matériaux utilisés : acier nickelé chromé, acier au cobalt ou au tungstène donnent des instruments d'une grande solidité, d'un fini remarquable et permettent une parfaite stérilisation. Ces deux derniers alliages ont dû être abandonnés étant donné leur fragilité.

suite page 22

Petites causes et grands effets

On a coutume de signaler les événements catastrophiques dûs au mal de dents. C'est le cas de la plupart des auteurs, y compris les Américains qui n'hésitent pas à attribuer la signature de la Révocation de l'Edit de Nantes à Louis XIV sous l'empire d'une violente rage de dents.

Seuls les docteurs Godlewski et Soubiran se sont livrés à des études plus complètes, ce dont nous leur en sommes reconnaissants.

CECCONI - Revue française d'odonto-stomatologie n°10 Octobre 1969

Mais pour nous, nous voulons nous contenter de ce qui fut bénéfique à l'occasion de ces misères humaines dont voici quelques exemples.

Ceci se passait pendant la campagne d'Egypte, le 25 juillet 1799 : la victoire d'Aboukir.

Tandis que le camp est dévasté, pillé, MURAT enlève son cheval au dessus de la piétaille et fonce vers la tente où se trouve le chef, l'homme au turban de soie.

A peine rentré dans la tente, MURAT somme le chef de se rendre ; l'autre répond par un coup de pistolet qui atteint MURAT en pleine figure. Du tranchant de son sabre MURAT riposte en lui coupant deux doigts de la main droite, puis le fait saisir par ses dragons et conduire au quartier général.

A la fin de la journée un aide de camp galope bride abattue vers BONAPARTE et lui dit : "Un grand malheur vient d'arriver, le Général MURAT a été blessé, une balle lui a traversé les deux joues."

"La langue a-t-elle été atteinte ?"

"Heureusement non, à ce moment il ouvrait la bouche."

Et BONAPARTE de répondre : "C'est la première fois qu'il l'a ouverte à propos."

"Demandez-la à l'impératrice, je suis sûr qu'elle ne vous la refusera pas."

"Vous ne voyez pas un vieux juif, comme moi qui irait demander à Sa Majesté ..."

==== Une horrible opération... =====

Telle est celle décrite par le Docteur SOUBIRAN concernant l'activité de Dominique LARREY, chirurgien d'Empire, dont nous reproduisons le texte intégral, posant la question, à savoir est-ce le début de la chirurgie maxillo-faciale ?

SOUBIRAN - Miroir de l'Histoire Juin 1967

Ceci se passe le 24 août 1812 :

"Un colonel russe, un des premiers portés à l'hôpital, avait reçu de l'un de nos cavaliers un coup de sabre qui lui avait coupé le nez à la base dans toute sa longueur.

"On voyait d'une part toute l'étendue des fosses nasales et de la cavité de la bouche, sans arcade alvéolaire, de l'autre le lambeau de la totalité du nez, de la lèvre supérieure et de la voûte palatine, renversé sur la menton...

"J'eus quelque peine à enlever des caillots de sang qui remplissaient les fosses nasales et que la poussière avait rendus concrets. Je détachai ensuite la portion de la voûte palatine qui tenait au lambeau. Elle se composait de la moitié antérieure de l'arcade alvéolaire supérieure. Elle avait été séparée du reste de la mâchoire, d'un côté entre la canine et la première molaire, et de l'autre, entre les deux premières molaires. Je détachai aussi du lambeau plusieurs portions des os propres du nez et des apophyses montantes des os maxillaires. Je remis en rapport le nez et la lèvre et je procédai à leur réunion par la suture entrecoupée, commençant par la racine du nez, et descendant successivement sur ses deux côtés, dont les bords furent réunis par dix points parallèles de suture.

"Un linge fin, fenêtré, trempé dans l'eau salée, fut appliqué sur toute l'étendue du triangle qui indiquait la plaie. J'introduisis dans les narines deux portions de grossessondes de gomme élastique, pour en conserver la forme et le diamètre. Elles furent assujetties à l'extérieur au moyen d'un cordonnet de fil que j'avais passé à leur extrémité antérieure. Des compresses graduées furent placées sur les côtés du nez et un bandage contentif termina l'appareil. J'eus la satisfaction d'apprendre à mon retour de Moscou que cet officier supérieur était parfaitement guéri et sans nulle difformité.

COMPTES DE REDACTION

LA LETTRE PROVIDENTIELLE

Octave AUBRY dans son livre "Les entretiens de l'Impératrice Eugénie" relate que la Souveraine est intervenue dans la récupération de l'Alsace-Lorraine, mais il ignorait dans quelles circonstances cette intervention avait été provoquée.

(J. FOUCHET - Miroir de l'Histoire -
avril 1967 - Paléologue
et G. AUBRY - Les dernières années
de l'Impératrice)

C'était à l'époque où trois hommes d'Etat, CLEMENCEAU, WILSON et LLOYD GEORGE essayaient péniblement de mettre sur pied le traité qui devait être la conclusion de la première guerre mondiale.

CLEMENCEAU, pris d'une rage de dents, se rendit chez son ami et dentiste, le docteur HUGENSCHMIDT.

Après examen rapide, le praticien décide de procéder à l'extraction de la dent.

"Faites la donc sauter", dit CLEMENCEAU en se calant dans le fauteuil spécial.

Pendant la préparation de ses instruments, le Docteur HUGENSCHMIDT interroge : "Monsieur le Président, ne va t'on pas songer à nous rendre l'Alsace-Lorraine ?"

"Hélas! rien à faire, j'ai contre moi WILSON et LLOYD GEORGE, vous pensez si j'ai discuté âprement, moi qui en 1871, ai été l'un des députés protestataires de l'annexion. WILSON et LLOYD GEORGE ne veulent rien entendre ; ils prétendent que l'Alsace et la Lorraine sont des pays allemands, des terres allemandes à mentalité allemande, de race allemande, de langue allemande."

"Pourtant réplique le Docteur HUGENSCHMIDT, j'ai le souvenir d'avoir vu, chez l'Impératrice, en réponse à sa propre protestation, une lettre par laquelle GUILLAUME Ier et BISMARCK reconnaissent que l'Alsace-Lorraine était française mais qu'ils la prenaient parce qu'ils en avaient besoin pour l'avenir au point de vue stratégique."

En entendant cela, CLEMENCEAU fait un bond sur le fauteuil et s'écrie : "N. de D., il faut que vous m'ayez cette lettre!"

"Demandez-la à l'Impératrice, je suis sûr qu'elle ne vous la refusera pas."

"Vous ne voyez pas un vieux jacobin comme moi qui irait demander à Sa Majesté ..."

"Monsieur le Président, je ne puis aller trouver ainsi l'Impératrice, donnez-moi une lettre."

"Alors donnez-moi du papier."

Et, restant sur le fauteuil, CLEMENCEAU écrit : "J'apprends par notre ami HUGENSCHMIDT que vous avez une lettre du Kaiser ... et il formule sa demande.

HUGENSCHMIDT prit cependant le temps d'arracher la dent de CLEMENCEAU, mais dès le soir-même, il partait pour Farnborough (Angleterre) et le lendemain il était chez l'Impératrice à qui il remit la lettre de CLEMENCEAU.

Elle la lut, et très émue "Que ne ferais-je pour la France" dit-elle. Elle remit donc au Docteur HUGENSCHMIDT la fameuse lettre datée du 26 octobre 1870, qui était signée Guillaume Ier mais dont les termes reflétaient la griffe de Bismarck.

Le Docteur HUGENSCHMIDT la rapporta à CLEMENCEAU et ce dernier lui raconta par la suite comment il s'en était servi. A la première réunion qu'il eut avec WILSON et LLOYD GEORGE à Versailles, il voulut remettre la question sur l'Alsace et la Lorraine.

"Non, inutile, lui dirent les deux autres, nous avons déjà perdu trop de temps à en discuter, c'est une affaire définitivement liquidée."

"Seriez-vous donc plus allemands que Guillaume et Bismarck," leur dit CLEMENCEAU en brandissant la lettre et en la leur lisant.

Devant un argument de ce poids, les deux hommes d'Etat furent forcés de s'incliner ; l'Alsace-Lorraine redevenait française.

Quelques jours après, dans une séance solennelle à la Sorbonne, CLEMENCEAU lut la lettre allemande en présence des Ambassadeurs alliés.

Naturellement CLEMENCEAU écrivit au nom de la France une lettre de remerciements à l'Impératrice Eugénie, qui en fut très heureuse.

...

Nous venons de voir à quel degré de spécialisation sont actuellement parvenus les instruments d'extraction. Qu'il nous soit permis de dire en conclusion que, quelle que soit la perfection de ces instruments, quelle que soit l'habileté et la dextérité du praticien l'avulsion resterait encore une opération douloureuse et dangereuse si quelques bienfaiteurs de l'humanité n'avait mis à la disposition de la profession dentaire l'anesthésie sous toutes ses formes, mais ceci c'est une autre histoire.

COMITÉ DE REDACTION

M M. ANGOT, S. BERENHOLC, BOUCAULT
J. DUHEM, DOCQ, V. GAUVAL
Mme S. JACQUEMARD, Mlle A. LANDON
M M. C. SEBBAN, L. VERCHERE, R. WARNAULT

Rédacteur en Chef : L. J. CECCONI

Président de la Commission de Recherche
Scientifique : S. BERENHOLC

Président de la Commission de Recherche
Documentaire : L. VERCHERE

Directeur de la Publication : R. WARNAULT



BULLETIN D'ADHESION à la SOCIETE FRANCAISE D'HISTOIRE DE L'ART
DENTAIRE, créée le 16 novembre 1949

Nom Prénom

Adresse

donnant droit à la Revue d'Histoire de l'Art Dentaire.

Membre Actif : 100 F
Membre Bienfaiteur : à partir de 200 F
Membre à vie : cotisation unique de 600 F

Trésorier : Dr J. DUHEM 16, rue de Bagnolet 75020 PARIS

IMPRIMERIE EMMES 12 rue de Bagnolet 75010 PARIS

COMITE DE REDACTION

M.M. ANGOT & REZENHOIS, SOUS-REDACTEURS

J. DUHEM, DOCTEUR V. CAVAL

Mme B. JACQUENARD, Mme A. LAMOND

M.M. C. SESSAN, J. VERCHERE, R. WARRAULT

Redacteur en Chef : J. J. CECOMI

Président de la Commission de Rédaction

Secrétaire : S. REZENHOIS

Président de la Commission de Rédaction

Documentaliste : J. VERCHERE

Directeur de la Publication : R. WARRAULT

Le Comité de Rédaction se réunit le 15 novembre 1958, à 17 heures, au siège de la Société Française d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Le Comité de Rédaction a décidé de publier le 15 novembre 1958, le 150^e numéro de la Revue d'Histologie de l'Art.

Imprimerie EXPRESS, 12, rue d'Enghien, 75010 PARIS.